



Déclaration préalable de la FSU – CTA du 5 novembre 2019

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Contrairement à ce qu'affirmait le Ministre dans sa conférence de rentrée, la rentrée 2019 est tout sauf apaisée. La fatigue, le stress, l'épuisement professionnel des personnels atteignent un niveau inédit cette année et conduisent parfois à des événements tragiques.

Ce CTA se réunit la veille du CHSCTM ministériel exceptionnel consacré à la prévention des actes suicidaires qui a fait suite au geste dramatique de notre collègue Christine Renon qui a voulu alerter sur la dégradation continue des conditions de travail des directeurs, et plus globalement un mode de pilotage particulièrement destructeur. De nombreux collègues se sont reconnus dans les propos de son courrier. La FSU appelle à faire du mercredi 6 novembre, jour du CHSCTM, une journée de mobilisation pour faire connaître la réalité de nos conditions de travail, en se rassemblant devant le Ministère.

Il faut que le Ministre Jean Michel Blanquer prenne la mesure de ce qui s'exprime. Il doit répondre aux revendications des personnels sur leurs conditions de travail et sur la nécessaire revalorisation de nos professions, et répondre autrement que par des provocations.

La confiance est un terme que l'Administration a dévoyé à tous les niveaux. Ainsi, le Ministre instrumentalise le suivi des évaluations CP/CE1. Ce dispositif entraîne une pédagogie de bachotage, individualisante avec un étiquetage précoce des élèves. Associé à l'accumulation de guides et de réajustements des programmes, il renforce une logique de pilotage par les résultats. Pour justifier sa politique en matière de lecture (évaluations passées à marche forcée, négation des compétences professionnelles et de la liberté pédagogique) Jean-Michel Blanquer vante les résultats des évaluations CP-CE1 en tentant de faire passer le progrès technique ponctuel d'une compétence pour un progrès de justice sociale. En lycée professionnel, les hiérarchies intermédiaires traquent les nouveaux dispositifs pédagogiques. Vos choix, Madame la Rectrice, en termes d'évaluation au moment des rendez-vous carrière provoquent l'incompréhension des collègues et sont source de souffrance au travail. Les conflits sont nombreux dans les établissements. Cette forme d'infantilisation, voire de caporalisation, est très loin de l'Ecole de la Confiance vantée par le Ministre.

Pour revenir à la situation de notre académie et plus particulièrement au bilan de rentrée 2019 :

L'inclusion tant vantée par le ministre en ce début d'année est, dans les faits, loin d'être une réussite dans notre académie. Les AESH peinent à être recrutés, et quand ils le sont, leur gestion par les départements pose problème, les nombreuses absences de rémunération en sont un exemple.

Dans le 1^{er} degré, la prévision était de – 330 élèves ; la réalité fait apparaître + 1200 élèves. Cela n'est pas sans conséquences au quotidien. Notre académie manque cruellement de postes et ce manque en postes, classes, remplacements, rased, brigades de formation continue accentue et renforce le mal-être au travail en dégradant les conditions de travail de tous les enseignants.

Pour le second degré, les conditions de travail des personnels et des élèves continuent de se dégrader. Les effectifs explosent dans les établissements, notamment en collèges.

Le bilan que fait le SNES-FSU de la mise en place de la réforme des lycées dans notre académie n'est pas glorieux. En effet plusieurs établissements ont eu une rentrée désorganisée voire chaotique. Les E3C arrivent dans la plus grande impréparation, au détriment des élèves comme l'a montré le SNES-FSU, qui demande l'annulation de la première session d'épreuves communes et la transformation de la session de juin en épreuves nationales, avant de revenir à un examen terminal et national en 2021.

Cette réforme met en danger et fragilise aussi grandement le sport scolaire. Elle a un impact négatif sur l'enseignement de l'EPS obligatoire et son enseignement optionnel.

Pour la voie professionnelle, la rentrée a été tout aussi chaotique dans un certain nombre d'établissements. Comme nous l'avons indiqué, l'imposition de dispositifs dits pédagogiques a bien eu comme première conséquence une surcharge de travail des collègues qui se disent, pour un grand nombre d'entre eux, épuisés, justifiant par là même notre démarche auprès du CHSCTM. Les contraintes trop importantes sur les emplois du temps (multiplication des mises en barrettes) ont abouti au mieux à des aberrations pédagogiques ou, au pire, à ne même pas pouvoir effectuer la rentrée dans des conditions normales. Alors même que seuls les niveaux seconde sont pour l'heure concernés par la réforme, nous ne pouvons que redouter des dysfonctionnements majeurs pour la rentrée à venir qui verra cette dernière s'appliquer sur les niveaux 1^{ère} Bac Pro et Tle CAP.

Il est prévu de nombreuses ouvertures ou rénovations d'établissements scolaires. Nous demandons à ce que soit réellement pris en compte les besoins d'installations sportives permettant une EPS et un sport scolaire de qualité.

La FSU s'étonne de ne pas avoir à l'ordre du jour de ce CTA un point sur la réorganisation territoriale vu l'importance et l'ampleur du chantier pour notre académie. Avec un début de mise en place début janvier 2020, quand le rectorat compte-t-il informer officiellement les représentants des personnels ?

Une rupture forte est nécessaire avec les politiques menées actuellement dans la Fonction Publique et l'Education nationale. Nous n'en prenons pas le chemin.

La publication aujourd'hui du rapport Mathiot-Azéma qui prône une delabellisation partielle de l'éducation prioritaire en renvoyant les choix au local, renforce les pires craintes des personnels sur la question et ne répond pas aux enjeux face au fossé social qui continue de se creuser dans notre pays.

Dans l'Education Nationale, la hausse de 2 % du budget n'est pas à la hauteur des besoins, le redéploiement des emplois en 1^{er} et 2^d degré n'est pas acceptable et continuera de dégrader les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels dans les collèges et les lycées. Dans la Fonction Publique, l'application de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique réduit à néant le contrôle des représentants élus des personnels sur les opérations de mouvement au 1^{er} janvier 2020. C'est une régression historique qui ouvre la porte à l'arbitraire, bien loin d'une Fonction Publique tournée vers l'intérêt général.

La réforme des retraites organise un appauvrissement généralisé des retraités et provoquera un effondrement inédit des pensions des salariés, notamment des personnels de l'Education Nationale. Les inquiétudes sont nombreuses et le discours du président de la République à Rodez n'est pas de nature à les atténuer : transformation du métier enseignant, allongement du temps de travail, pour une pension divisée par deux !

L'heure est donc à la mobilisation, la FSU appelle avec d'autres organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL, UNEF) à une première journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre 2019 et à préparer dès maintenant les suites.